

Stratégie Biodiversité Genève 2030



Validée
21 février 2018

Commission du SITG - 26 septembre 2018

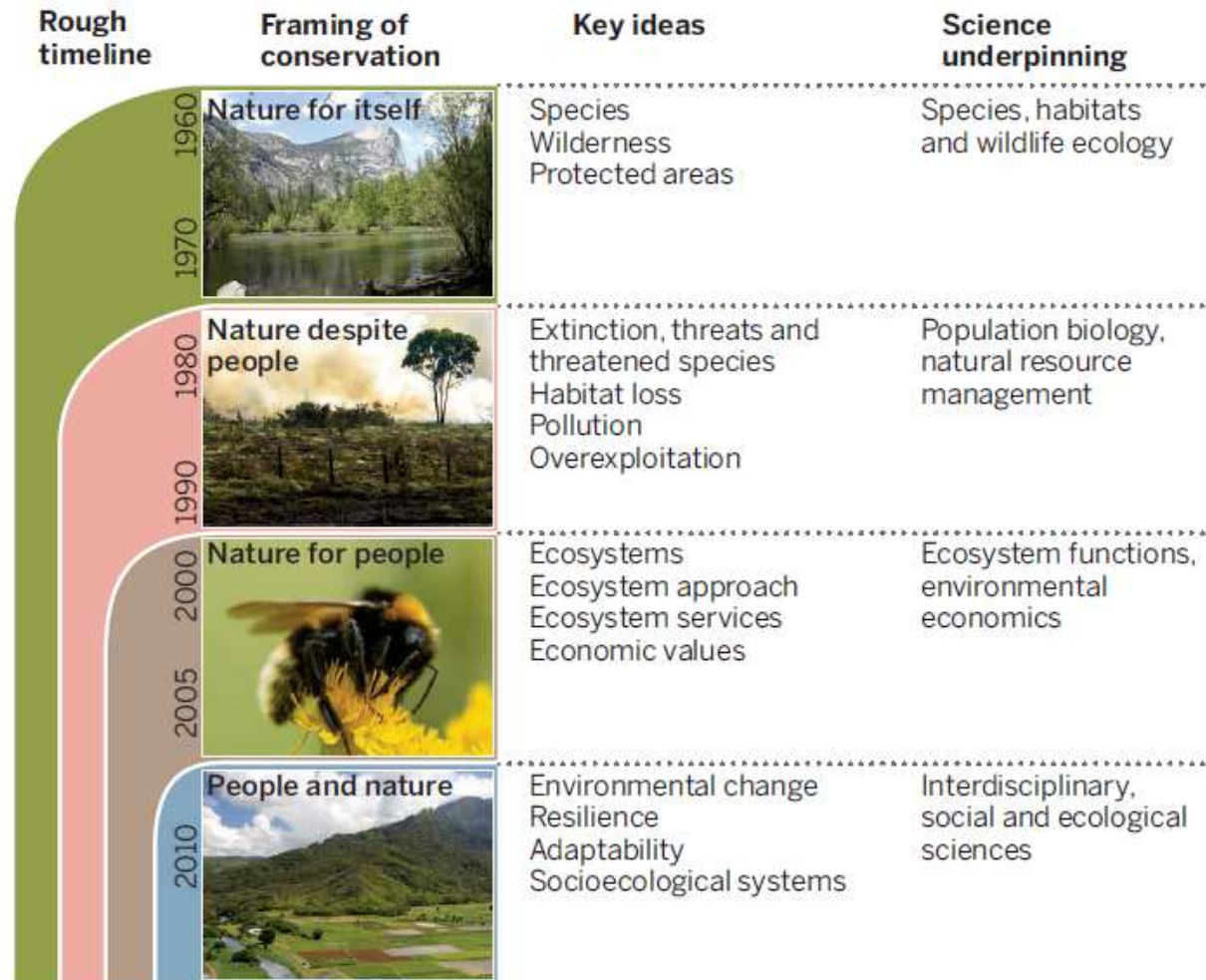


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du Territoire
DGAN – Service Biodiversité

01.10.2018 - Page 1



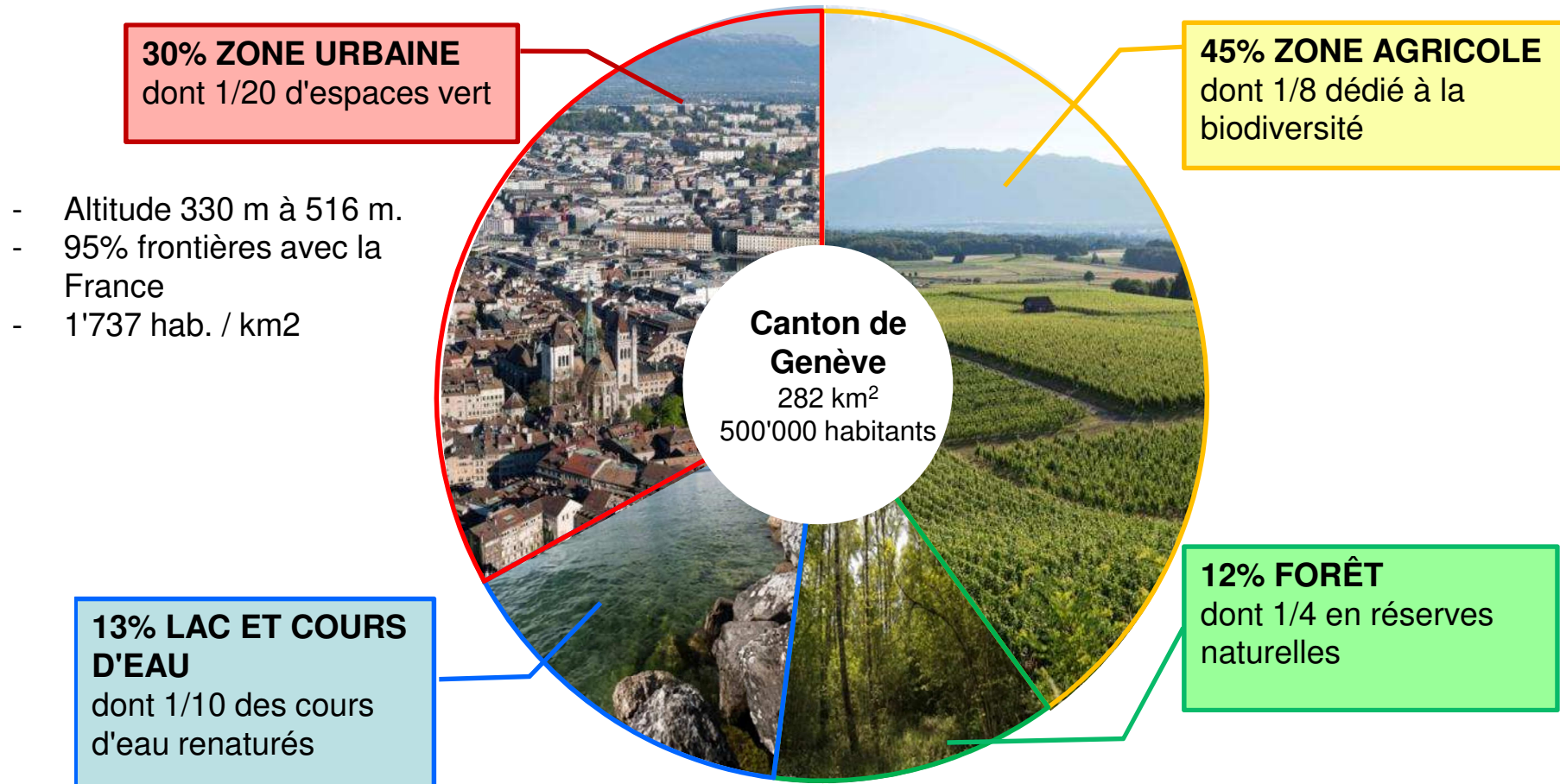
Changing views of nature and conservation. Over the past 50 years, the prevailing view of conservation has changed several times, resulting, for example, in a shift in emphasis from species to ecosystems. None of the framings has been eclipsed as new ones have emerged, resulting in multiple framings in use today. (Whose Conservation? G. Mace 2014)

Stratégie Biodiversité Genève 2030

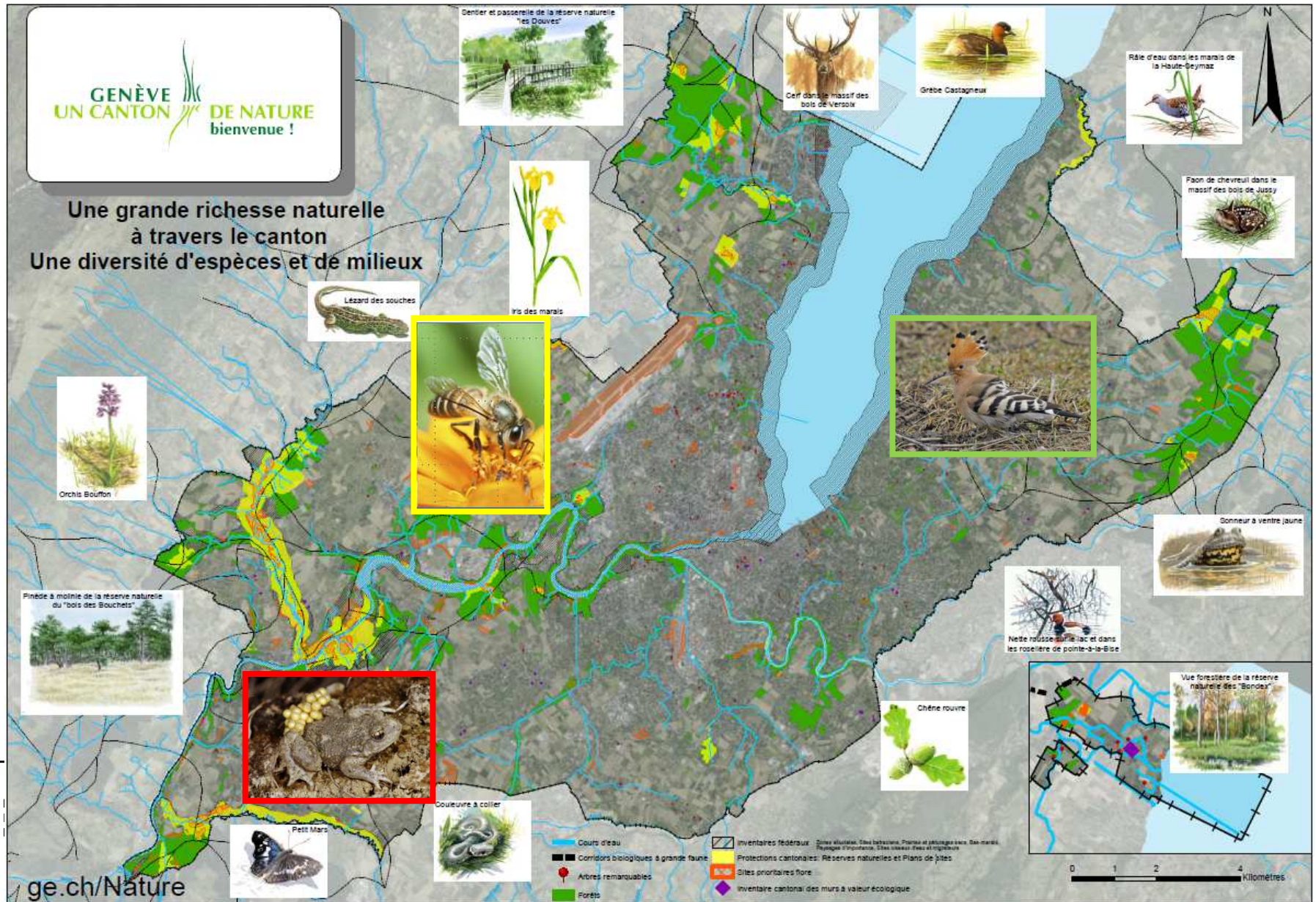
- La finalité de notre engagement n'est plus de protéger la nature, mais d'engager la transition vers un monde où la nature n'aura pas besoin d'être protégée.

La biodiversité, atout de notre territoire

GE un laboratoire à ciel ouvert

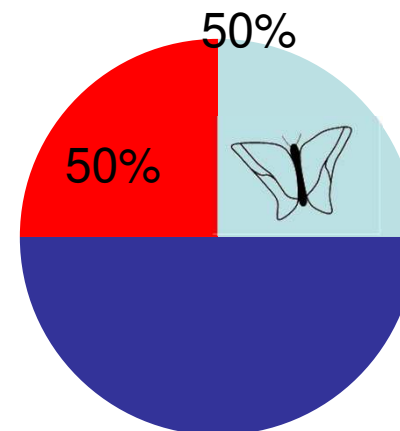
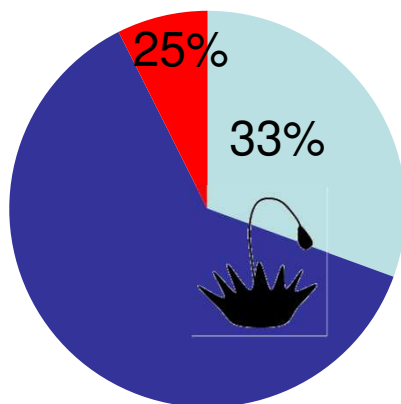
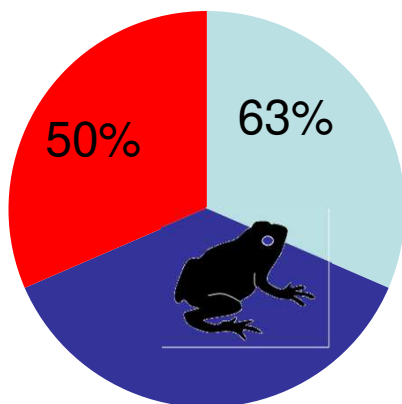
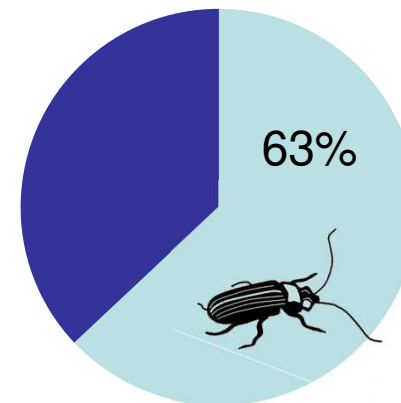
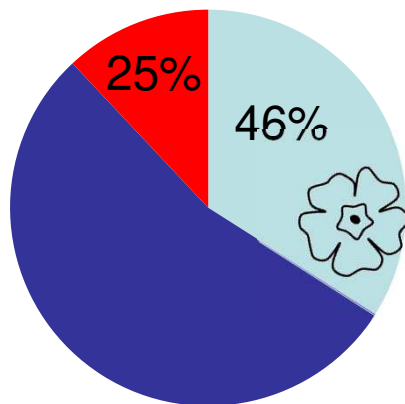
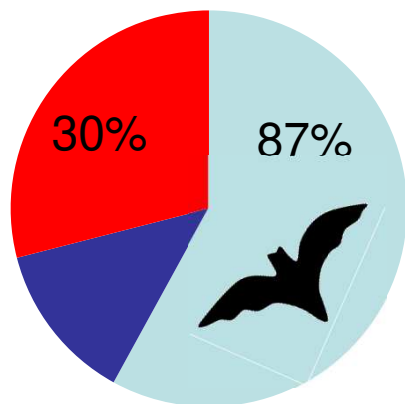


Biodiversité à Genève et sa région



Proportion des espèces genevoises par rapport à la Suisse

GE
 CH
 Menacées à GE



Stratégie Biodiversité 2030 – LES 12 DOMAINES CLÉS

1. Infrastructure écologique	2. Sites protégés	5. Cours d'eau et lac	8. Faune et flore	11. et 12. Outils analytiques et administratifs
	3. Forêt	6. Aire agricole	9. Sensibilisation	
	4. Arbres	7. Espace bâti	10. Formation	

Transversalité !

La SBG-2030 et son Plan d'action grâce à :

- L'infrastructure écologique
- L'approche des services écosystémiques

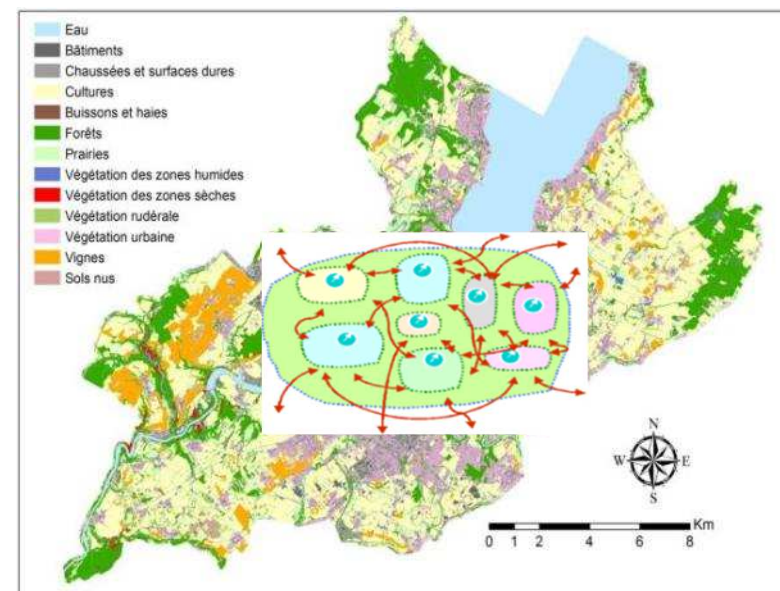
Pour **fédérer les acteurs !**

- Renforcer la transversalité interne à l'Etat
- Rapprocher les acteurs publics et privés
- Relier les thématiques, les politiques publiques sectorielles

Plan d'action

= plateforme commune !

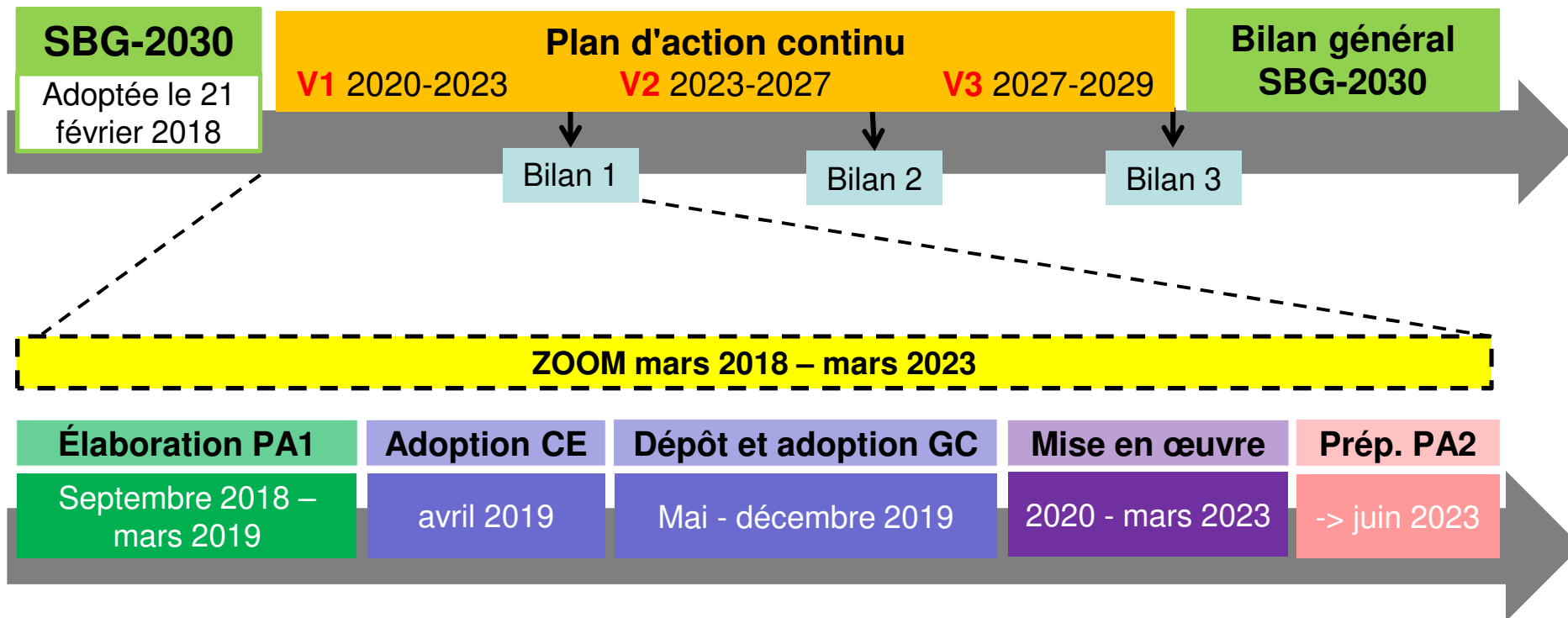
= outil de rencontre



Transfrontalier !



Calendrier général



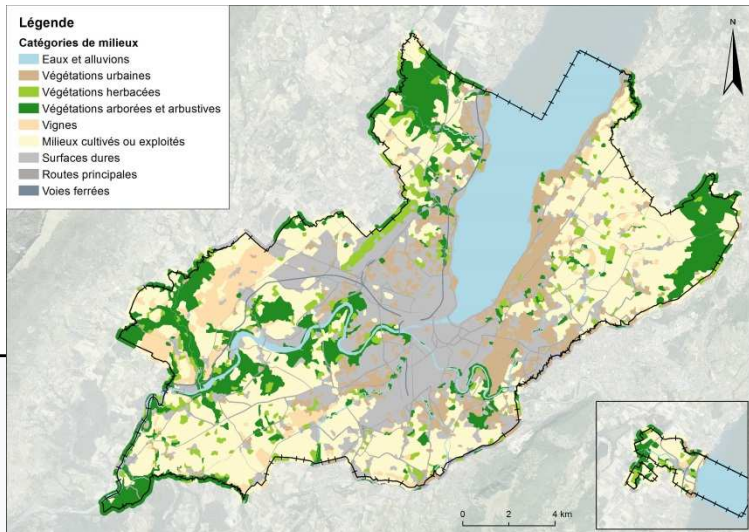
FOCUS SUR 2 DOMAINES CLÉS



1. Infrastructure écologique



En 2030, le déplacement des espèces sauvages est assuré dans l'ensemble du bassin genevois par une infrastructure écologique de qualité, prise en compte en amont de tout projet, afin d'éviter ou de compenser systématiquement leurs impacts négatifs. Pour cela, les échanges au sein des administrations et avec les partenaires civils sont devenus la règle, y compris au niveau transfrontalier.



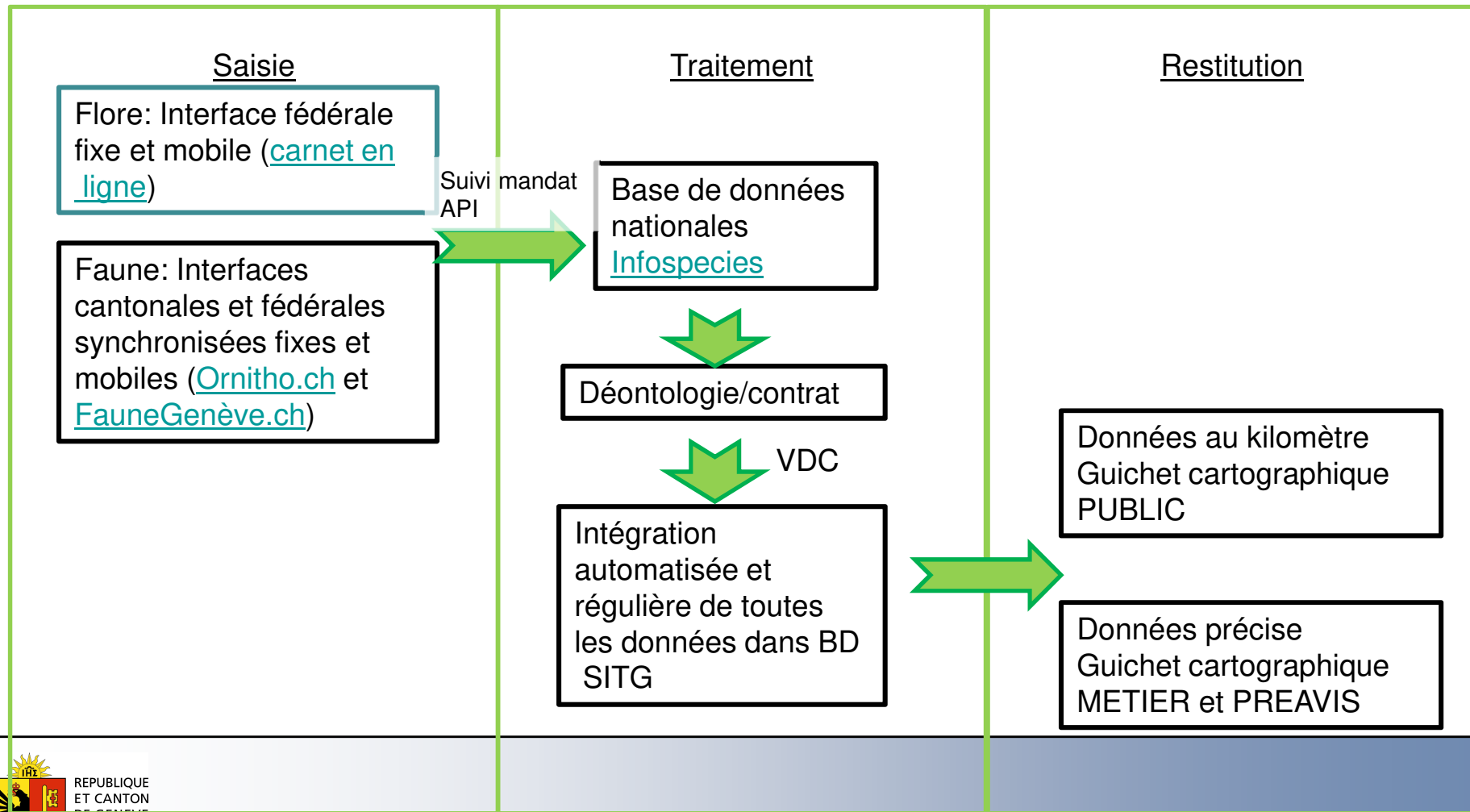
11. Outils analytiques



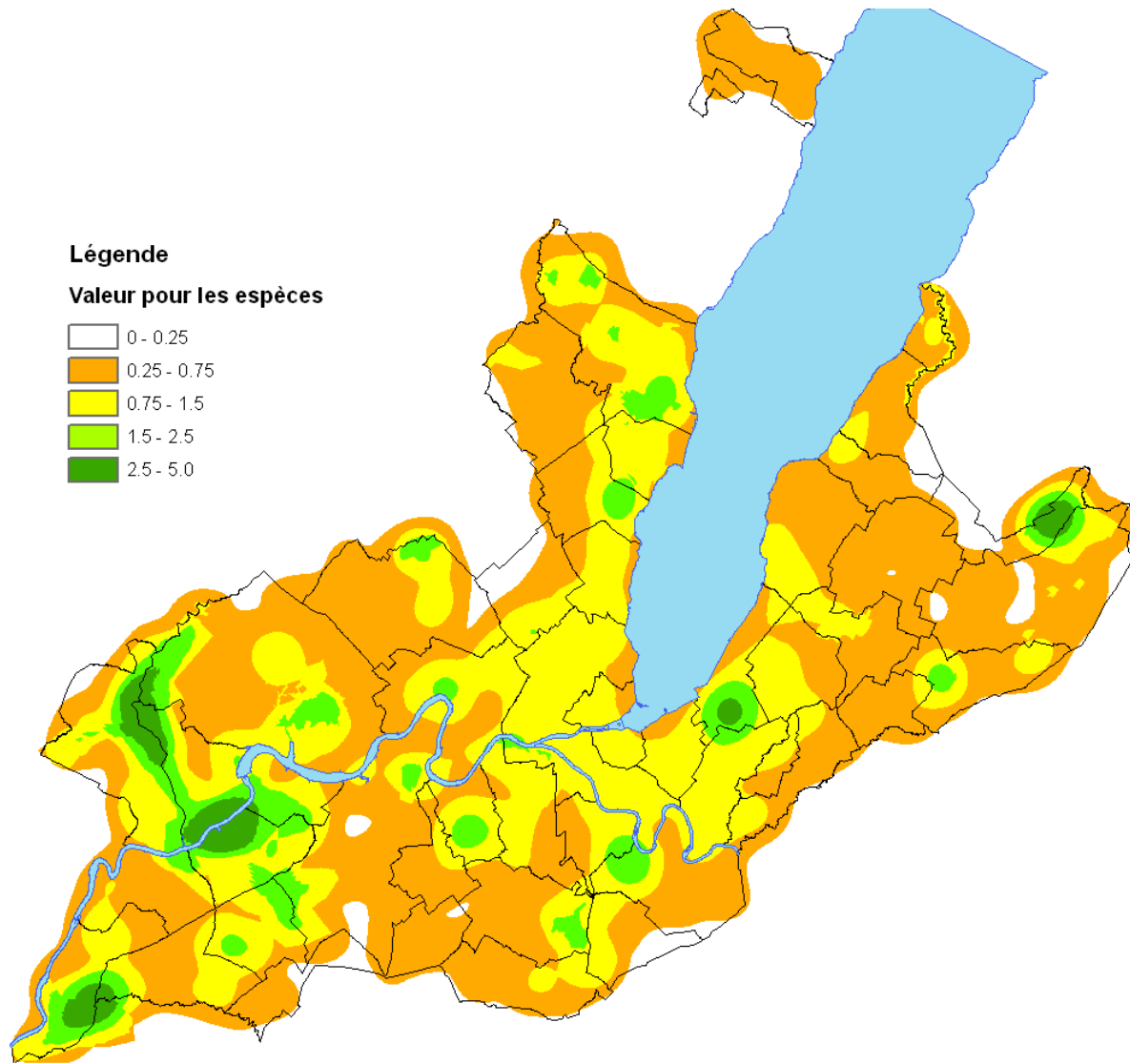
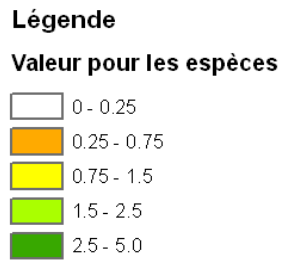
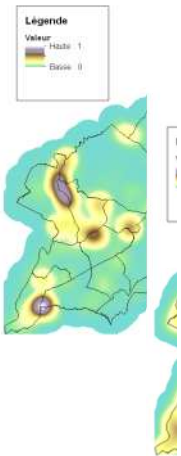
En 2030, la biodiversité est suivie et évaluée périodiquement grâce à un dispositif performant qui permet de réajuster les mesures mises en œuvre et d'anticiper l'évolution des situations. La population participe à cette action grâce à des outils adaptés.

DONNÉES DE BASE

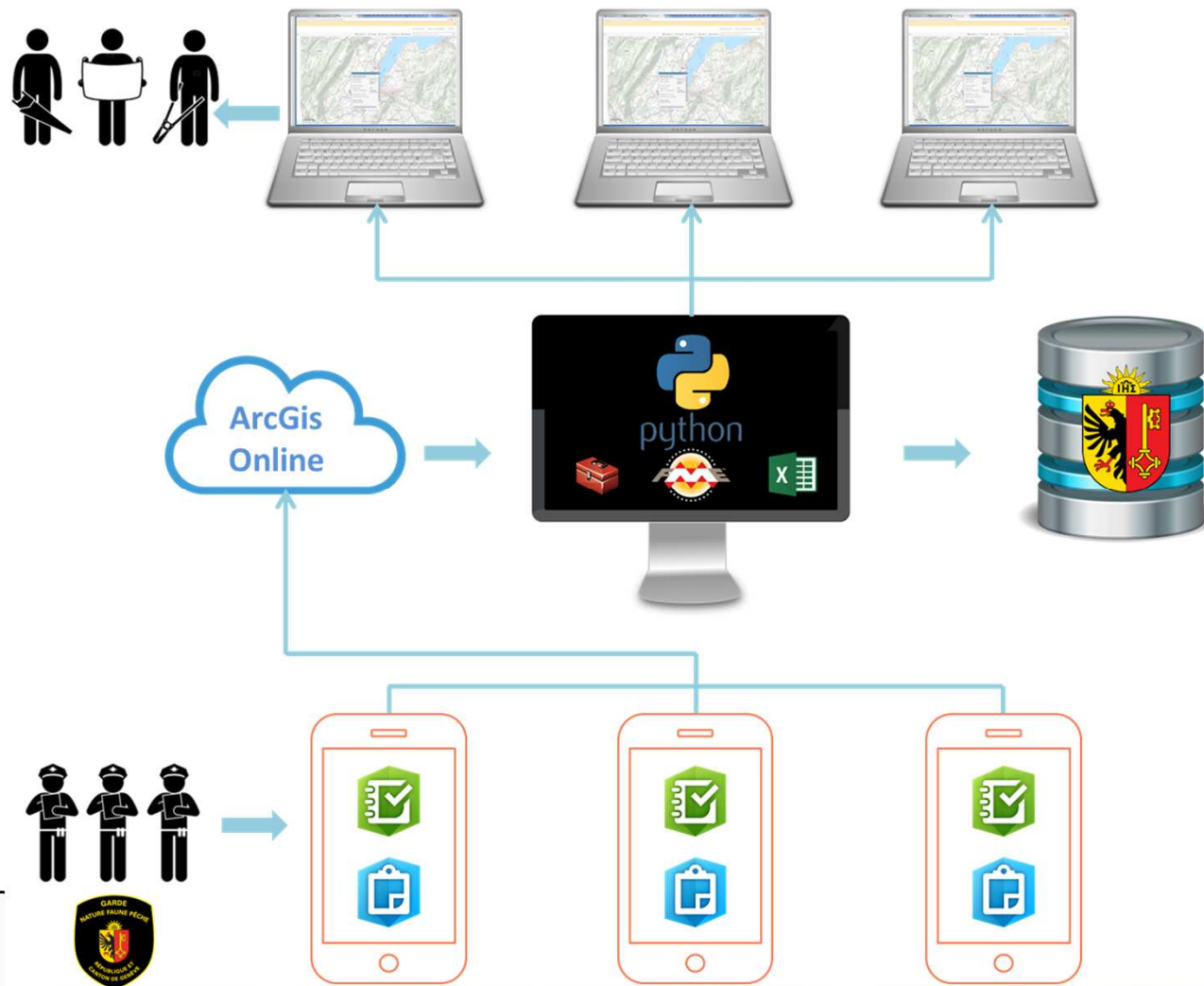
Données de base faune flore: Flux idéal à terme!



Richesse

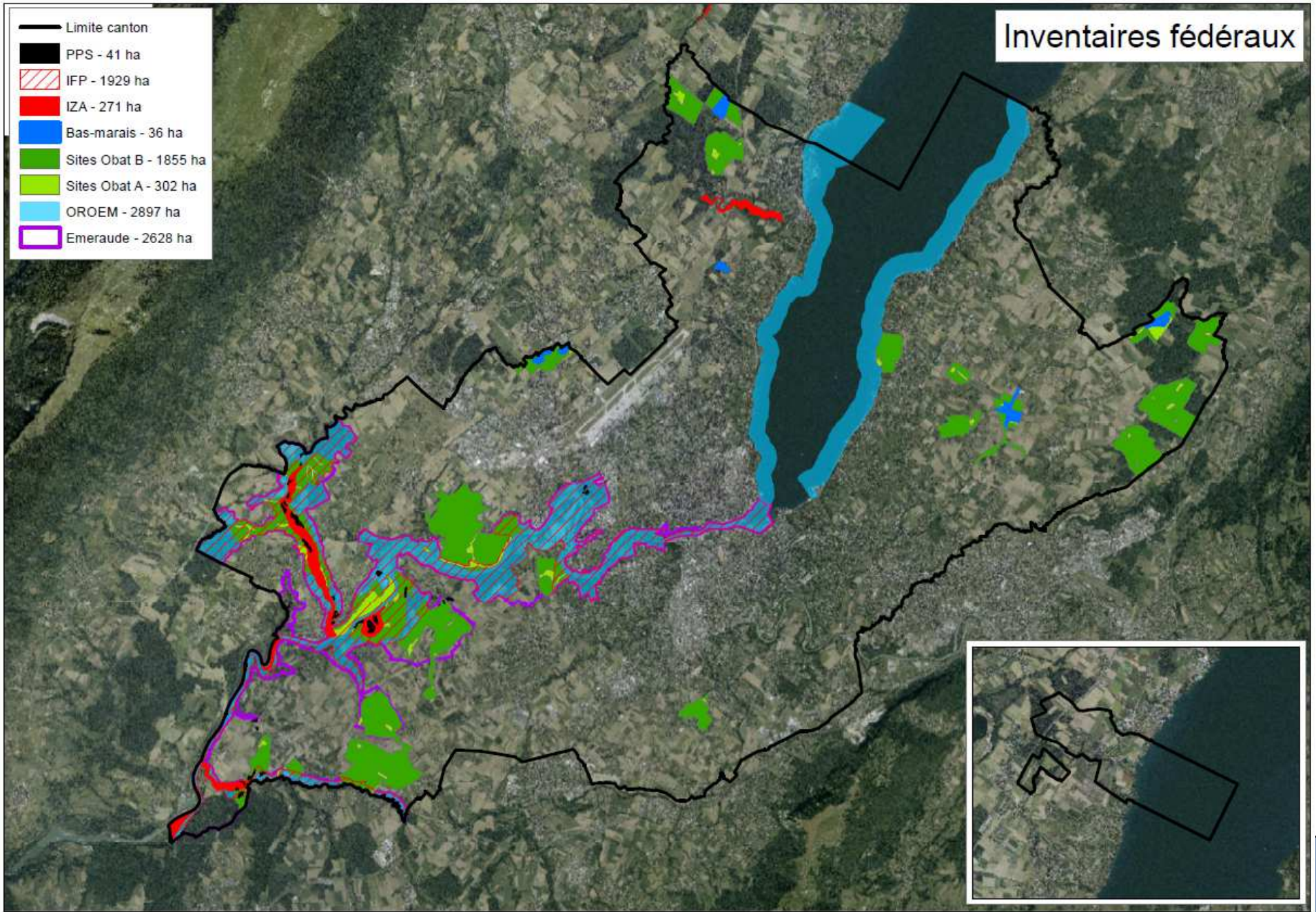


Collecte données terrain

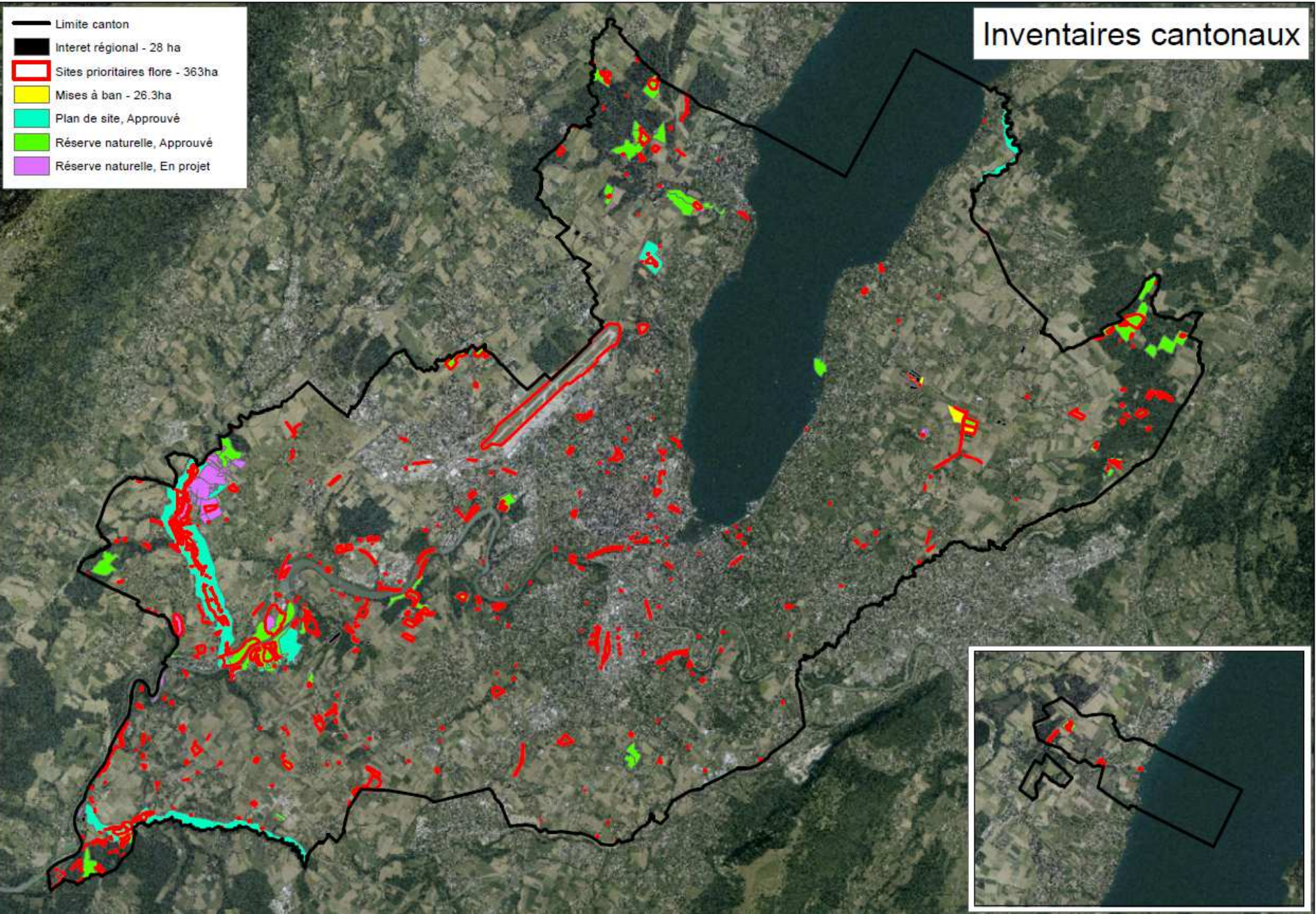


Inventaires fédéraux

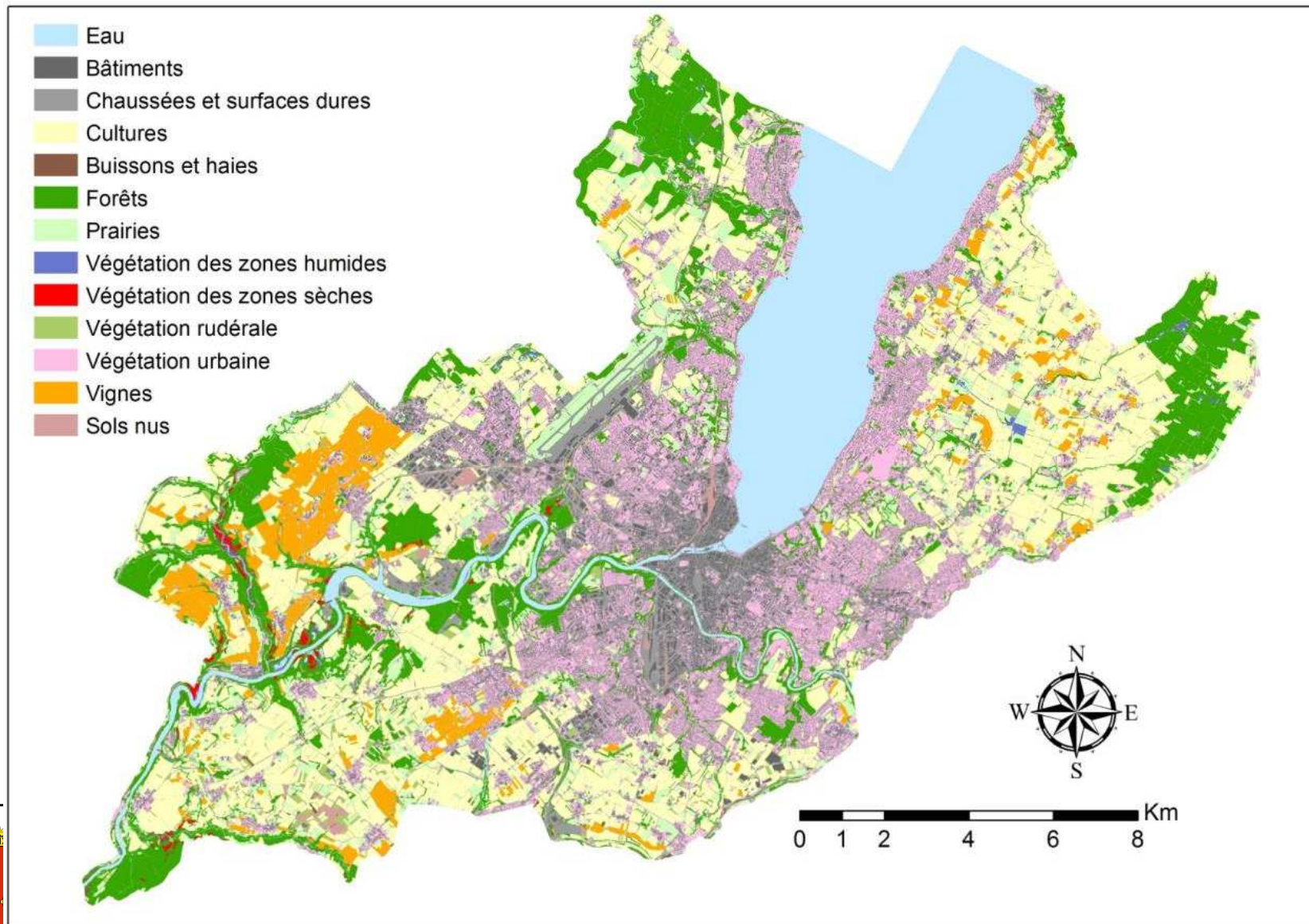
- Limite canton
- PPS - 41 ha
- ▨ IFP - 1929 ha
- IZA - 271 ha
- Bas-marais - 36 ha
- Sites Obat B - 1855 ha
- Sites Obat A - 302 ha
- OROEM - 2897 ha
- Emeraude - 2628 ha



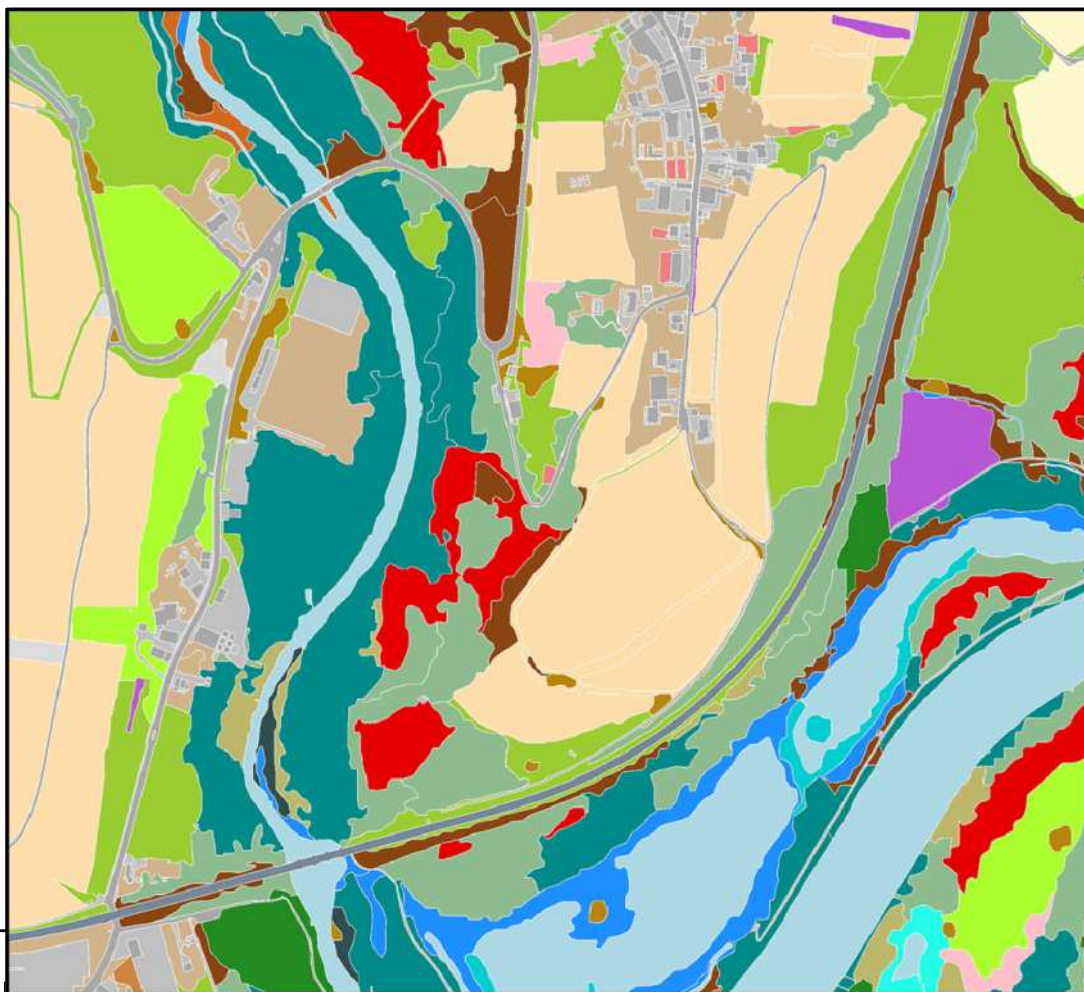
Inventaires cantonaux



Carte Milieux Naturels



0. Carte des Milieux naturels



Carte au 1/100'000
7 classes

Carte au 1/25'000
14 classes

Carte au 1/10'000
32 classes

Carte au 1/5'000
85 classes
35 couleurs



ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

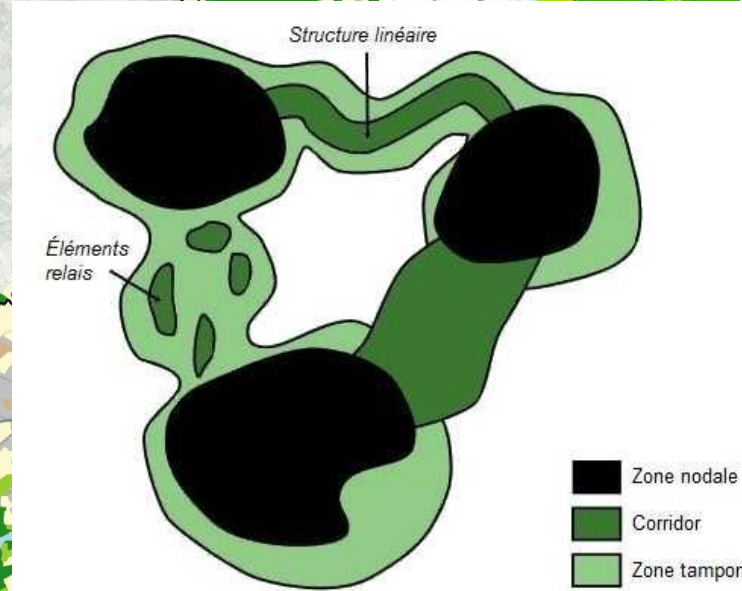
ANALYSE

Légende

Catégories de milieux

-  Eaux et alluvions
-  Végétations urbaines
-  Végétations herbacées
-  Végétations arborées et arbustives
-  Vignes
-  Milieux cultivés ou exploités
-  Surfaces dures
-  Routes principales
-  Voies ferrées

Un ancrage national

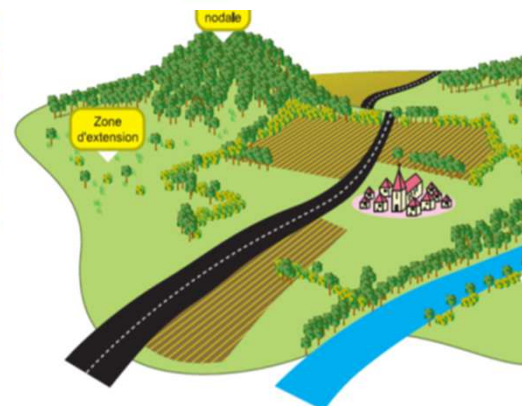


mes verte et bleue

Réservoirs

Relais mouvants dans l'aménagement du territoire

Socle = bonne connaissance et gestion durable



= UN RÉSULTAT COUVRANT ET UNE COHÉRENCE SUR TOUT LE TERRITOIRE RÉGIONAL

département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
Service biodiversité

Pourquoi définir (cartographier et qualifier) l'infrastructure écologique ?

Pour mieux la protéger

- Mise sous protection
- Défense dans le cadre de l'aménagement du territoire
- Protection face au développement des autres infrastructures

Pour mieux la gérer

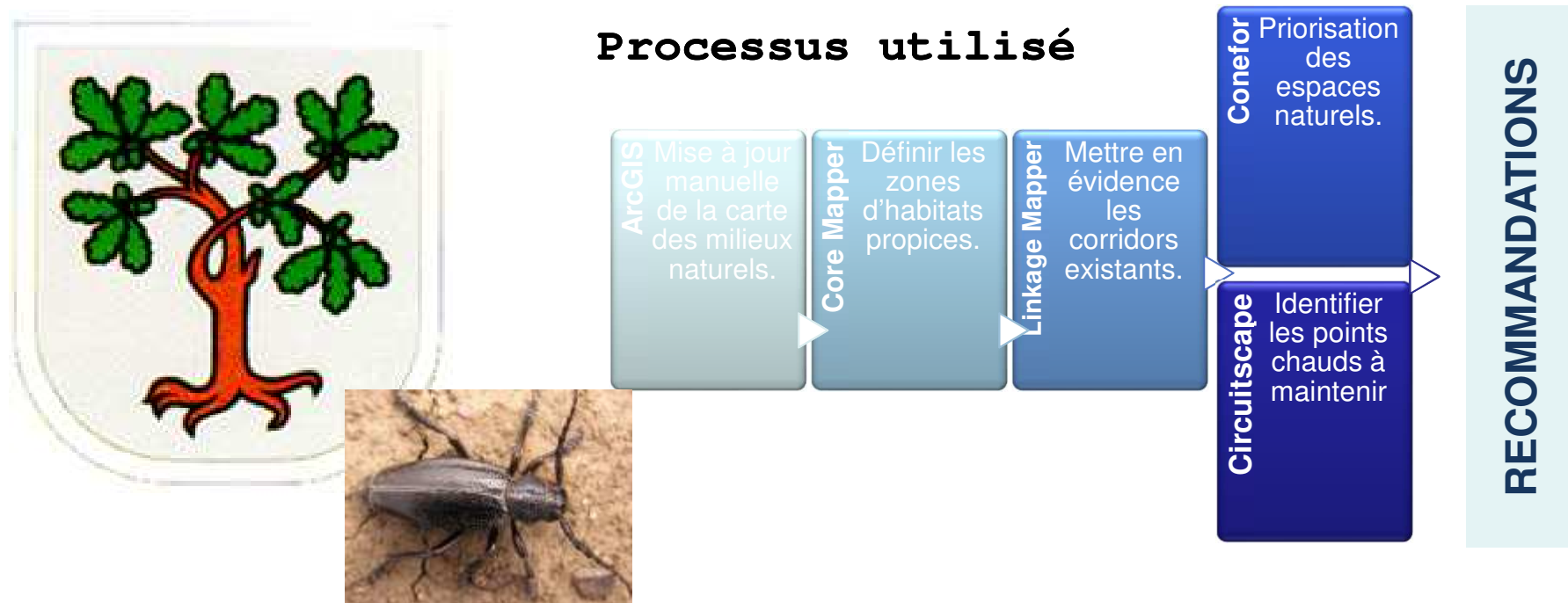
- Entretien différencié
- Cohérence et complément du réseau actuel
- Création des nouveaux milieux de valeur
- Mise en place de mesure pour modifier la perméabilité

Pour mieux la valoriser

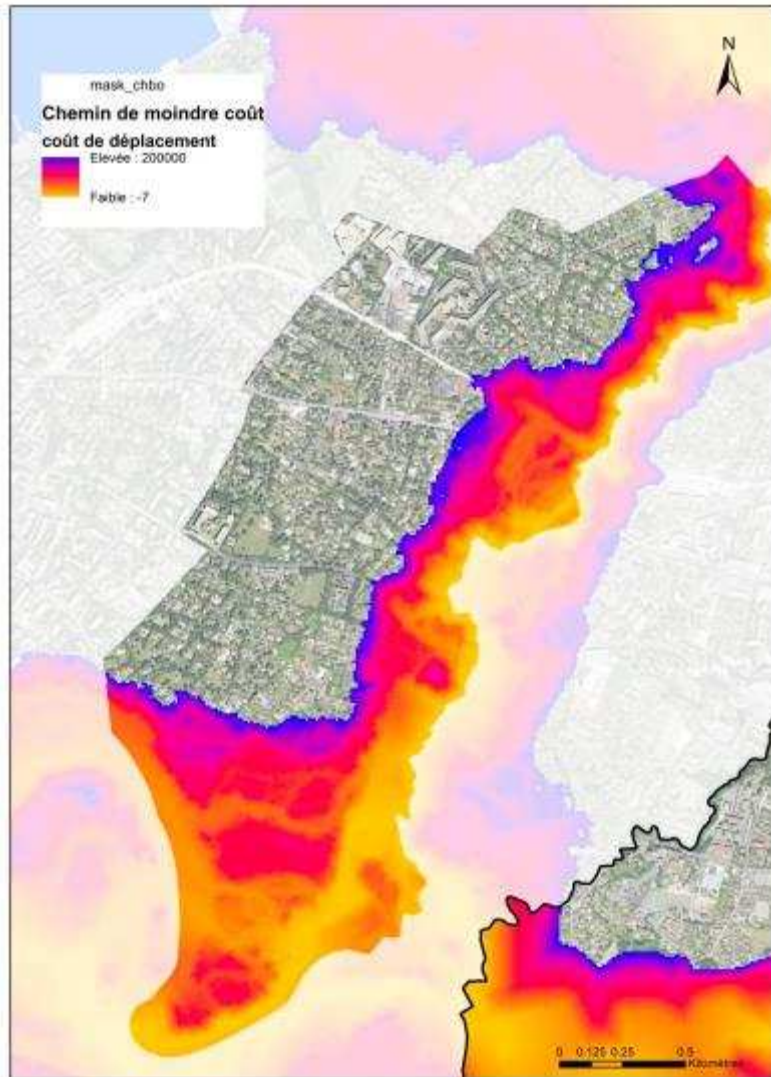
- Communication active pour faire connaître l'infrastructure écologique
- Gestion du public
- Valorisation des services écosystémiques

Analyse multi-échelle possible

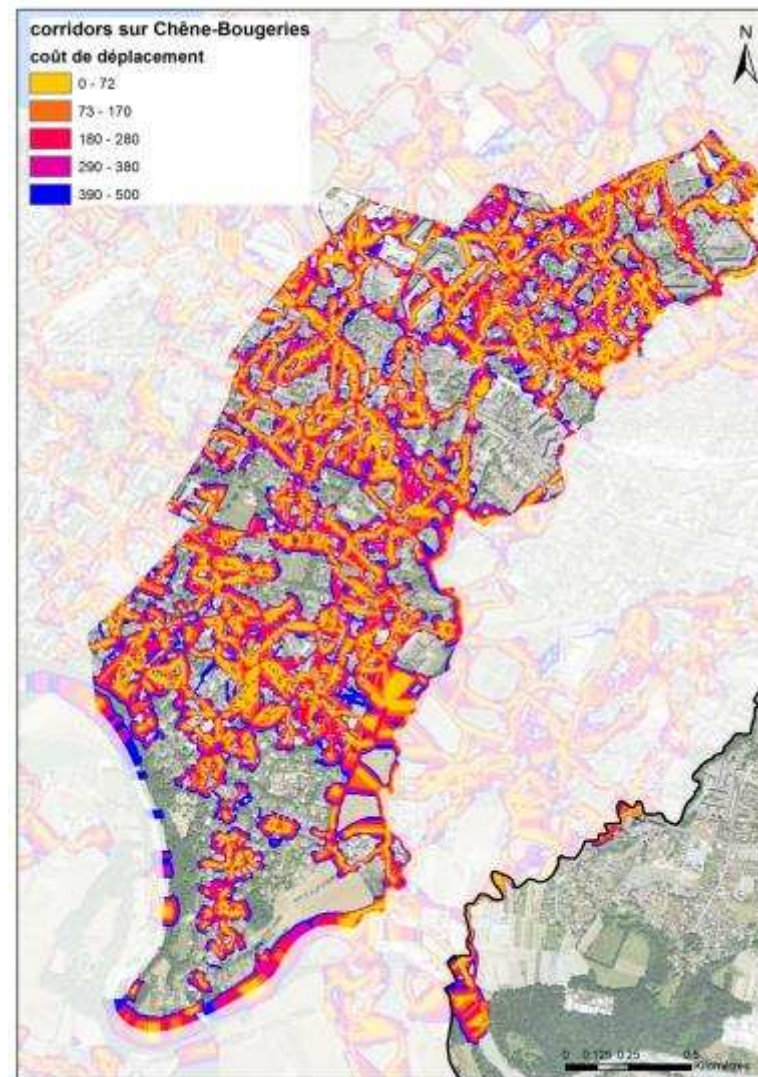
Exemple de la commune de Chêne-Bougeries

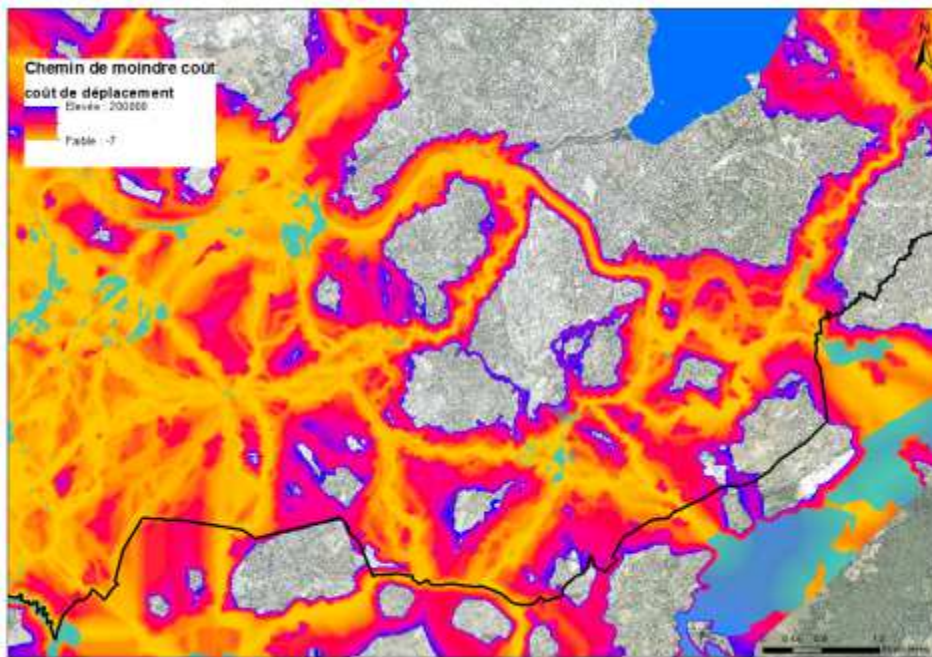


Echelle cantonale

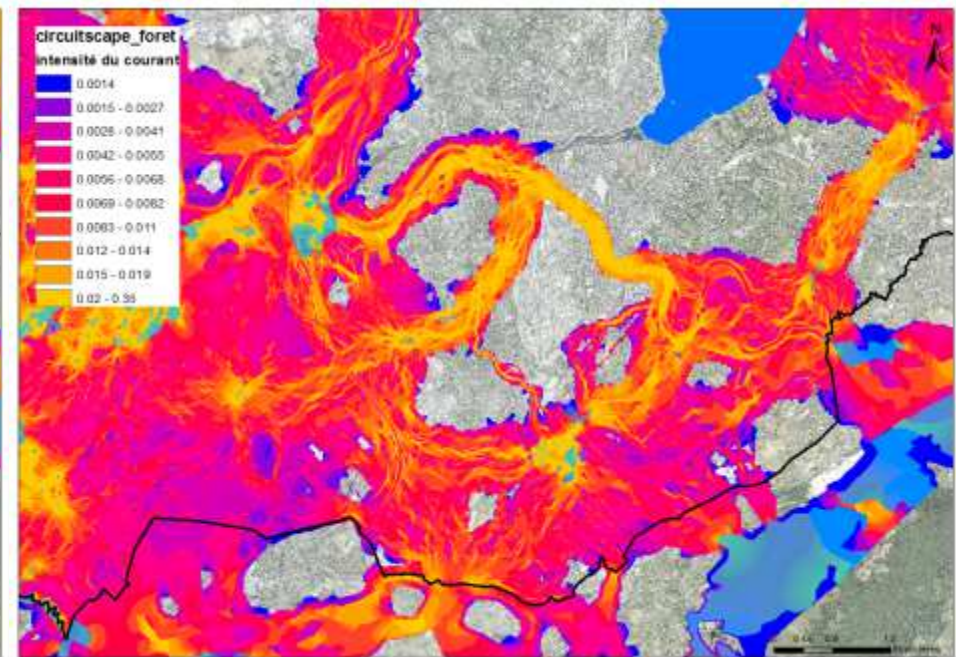


Echelle communale





Linkage mapper donne le coût de déplacement sur le territoire. Un chemin de moindre coût devrait représenter un corridor.

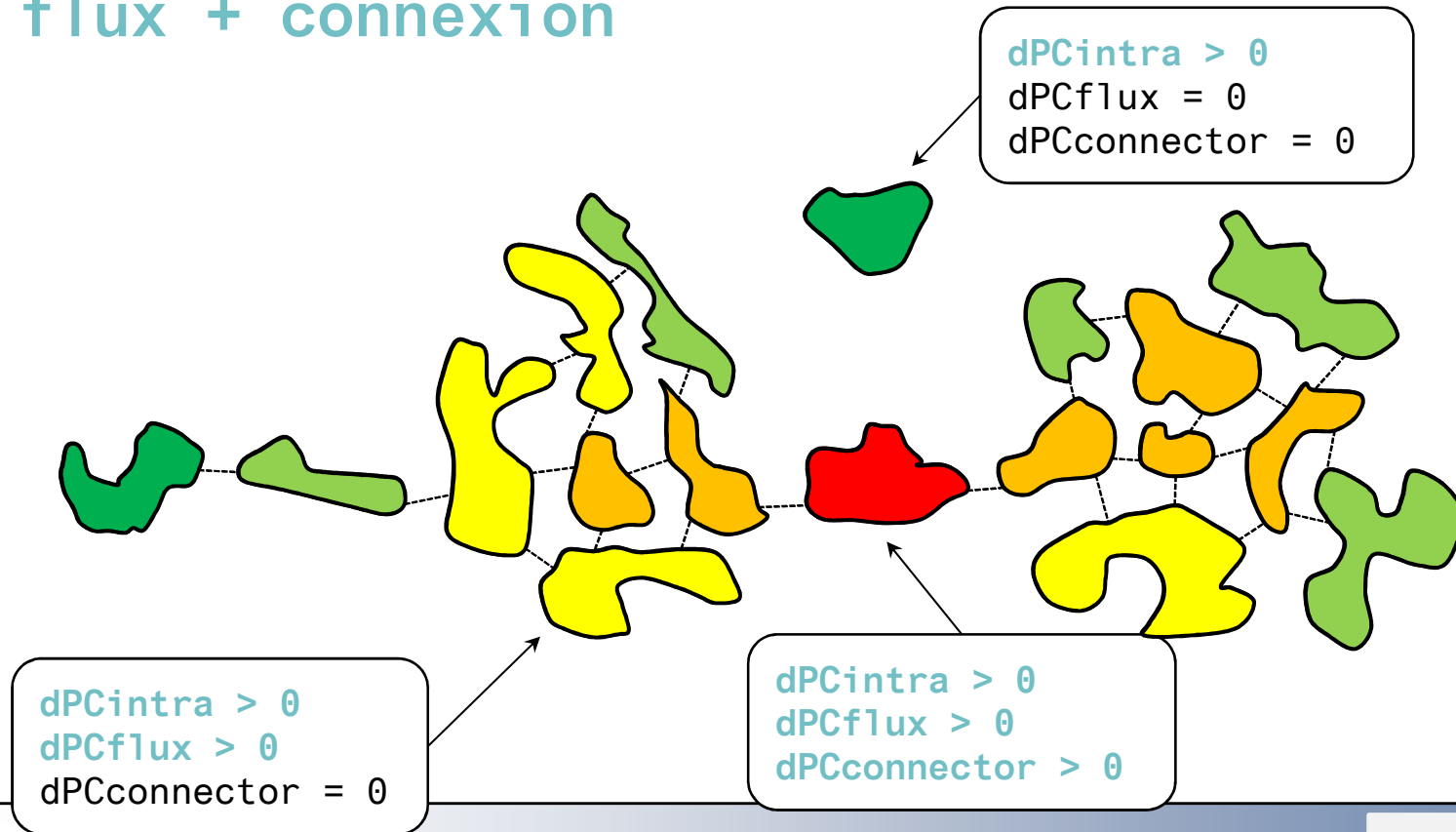


Circuitscape va ensuite montrer l'intensité potentielle des flux dans les corridors et donc les points chauds à surveiller.

Deux approches complémentaires

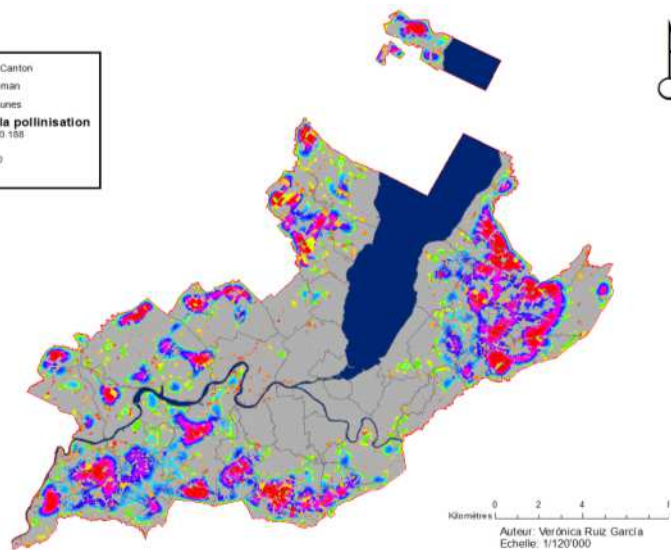
Connectivité

Connectivité = intra
+ flux + connexion

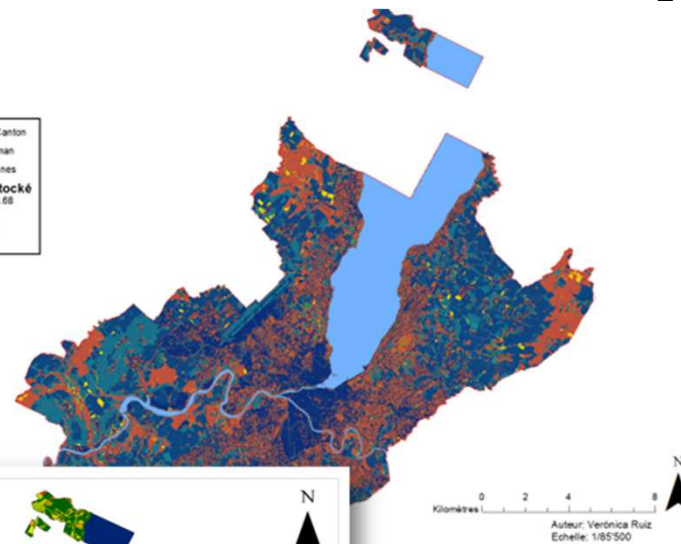
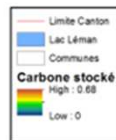


4. Services Écosystémiques

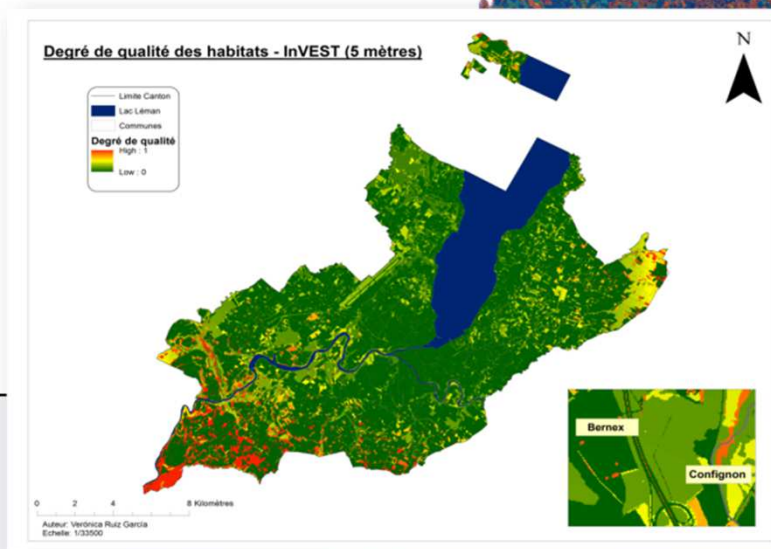
Pollinisation



Stockage CO₂



Degré de qualité des habitats - InVEST (5 mètres)

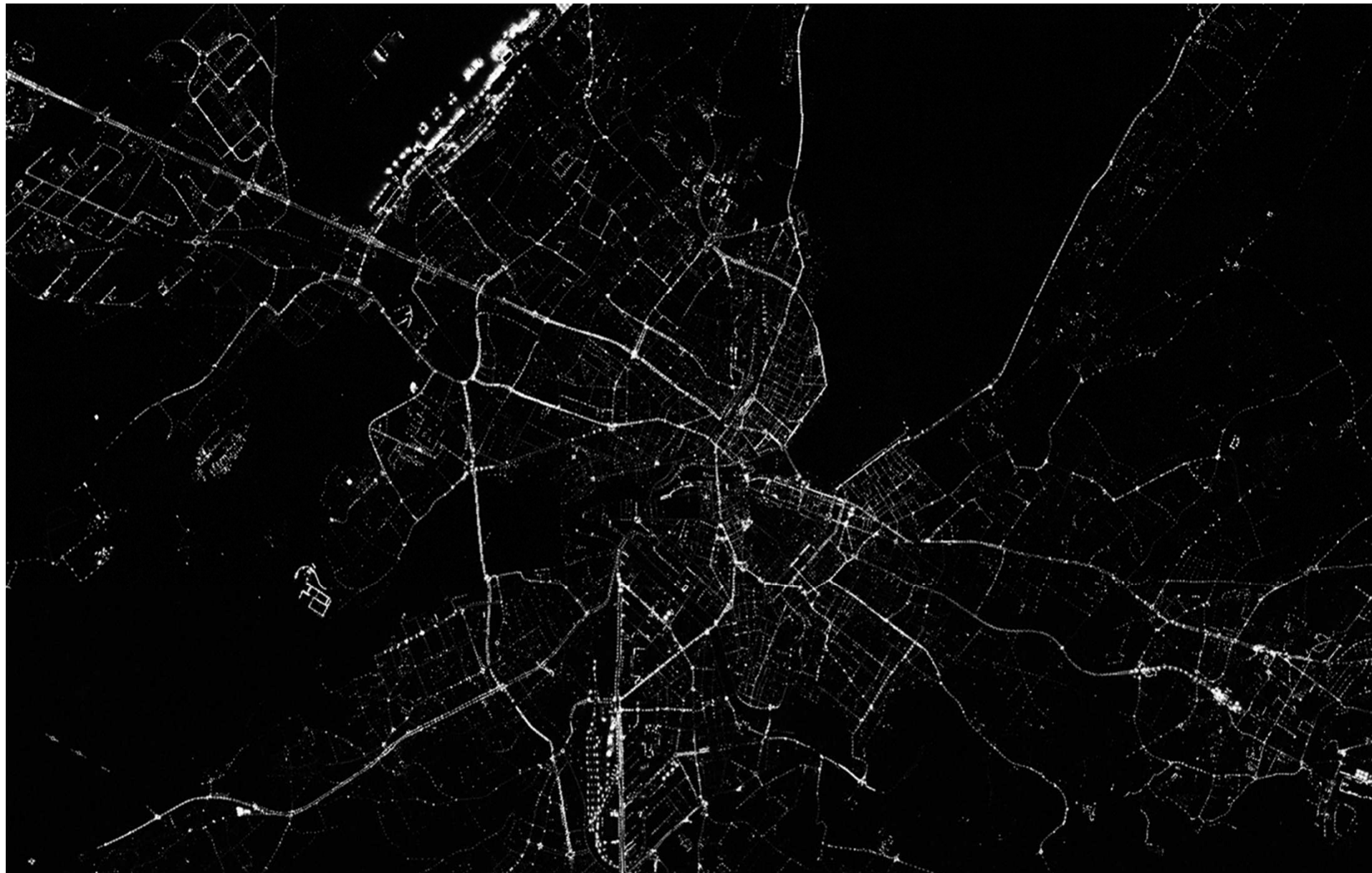


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

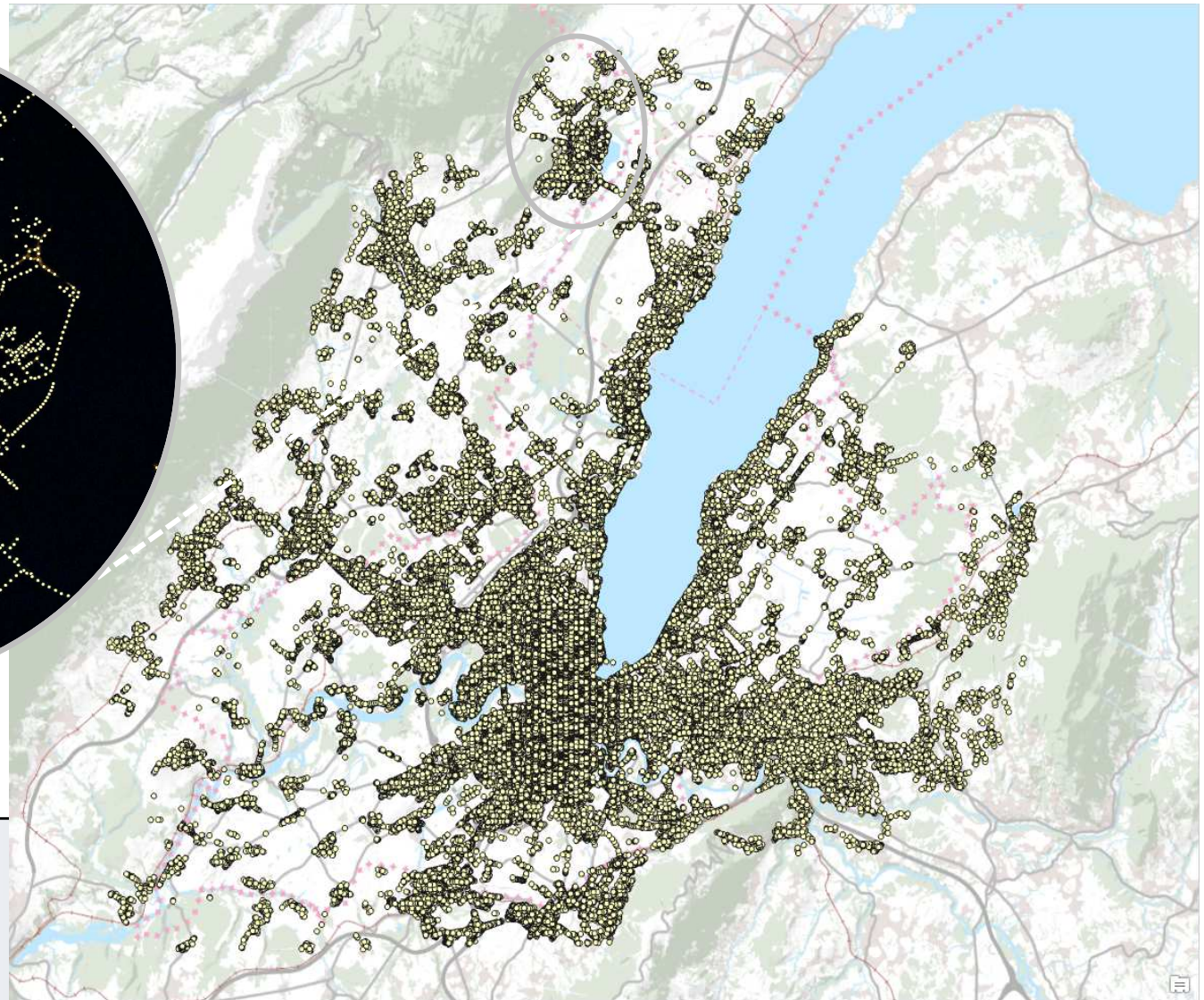
POST TENEBRAS LUX

Biodiversité

ORTHOPHOTOGRAPHIE NOCTURNE DU BASSIN GENEVOIS



Obtention de 78'505 points



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

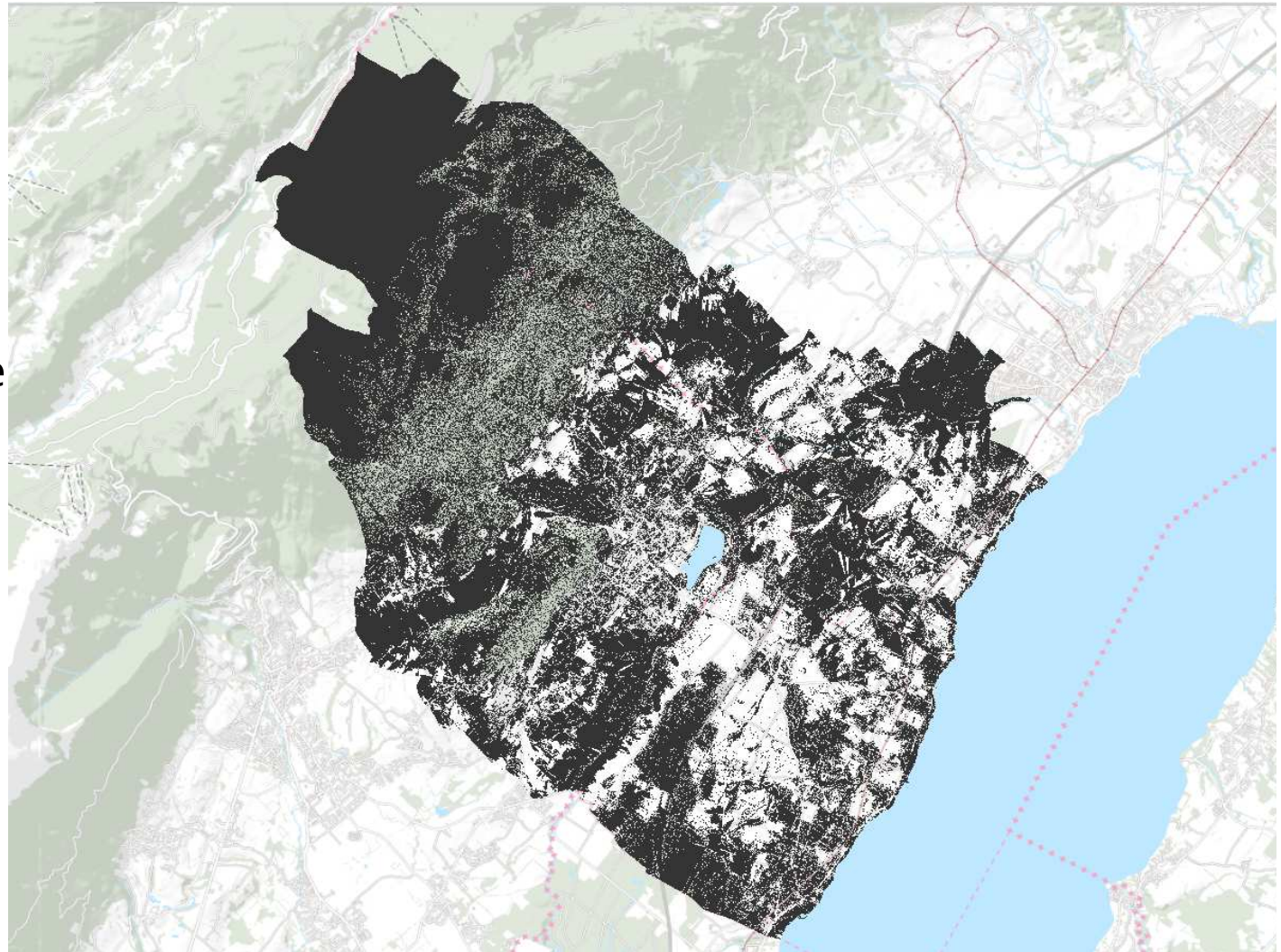
Application de l'outil «Champ de vision» ArcGIS

Détermine les surfaces impactées en tenant compte de la topographie et de la structure du paysage (MNS)

Gradient:

En foncé, les surfaces les plus impactées par les sources lumineuses

Surface non impactées



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Le rôle du SITG dans le Plan Biodiversité

- Participation à l'élaboration (atelier)
- Appui, conseil
- Infrastructure technique
- Accompagnement à la mise en œuvre



Merci de votre attention



"Soyez réalistes, demandez l'impossible..."



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du Territoire
DGAN – Service Biodiversité

1. Infrastructure écologique

ORIENTATIONS

- Préciser la représentation de l'infrastructure écologique en s'appuyant sur les bases de données faunistiques et floristiques, la carte des milieux naturels et des relevés de terrain spécifiques.
- Approfondir l'identification de la trame noire transfrontalière (fiche E 5 du PA3) et des éléments mettant en péril sa fonctionnalité, puis l'assainir afin de garantir la survie des espèces les plus sensibles.
- Développer une vision prospective en matière de compensation pour soutenir la mise en place de l'infrastructure écologique, de pénétrantes de verdure consolidant la charpente paysagère, dans les lieux les plus adéquats en accord avec la stratégie cantonale de protection des surfaces d'assolement (SDA) ; anticiper leur matérialisation par des réservations ou des acquisitions foncières financées notamment par les taxes sur les plus-values.
- Utiliser les outils géomatiques (SITG, Géoagglo) pour faire connaître l'infrastructure écologique cantonale ainsi que sa représentation sur le terrain jusqu'au niveau de la parcelle, notamment pour faciliter les arbitrages lors des procédures d'aménagement du territoire et d'examen de projets.



1. Infrastructure écologique

- Renforcer la portée juridique et opérationnelle de l'infrastructure écologique et du plan sectoriel des corridors biologiques (art. 12 LBio), de manière à intégrer cette donnée à toutes les politiques et activités à incidences territoriales.
- Garantir le maintien des corridors biologiques, notamment dans les projets d'urbanisation ou d'infrastructure, par une planification directrice adéquate, en renonçant à des projets, en réalisant les aménagements nécessaires (coulées vertes, crapauducs, écoponts, éclairage adapté, etc.) et en assurant leur financement.
- Poursuivre l'assainissement des points noirs par des aménagements adéquats (crapauducs, écoponts, etc.). Garantir la migration piscicole à travers les ouvrages hydroélectriques (LEaux). Intégrer l'analyse des impacts des clôtures sur la fonctionnalité des corridors et lancer une réflexion sur leur gestion.
- Mener la politique relative à l'infrastructure écologique de manière transfrontalière, en étroite collaboration avec les administrations françaises et vaudoises et en développant les collaborations au sein du Grand Genève, notamment par des conventions du type des contrats corridors transfrontaliers actuels.

11. Outils analytiques et de suivi

ORIENTATIONS

- Donner une plus grande visibilité à la Carte des milieux naturels du canton (CMN) et inciter tous les acteurs du territoire cantonal à l'utiliser dans leurs activités planificatrices.
- Assurer l'ancrage durable des outils de saisie de données et garantir le flux de toutes les données acquises entre l'État et les bases de données nationales (Infospecies).
- Augmenter la connaissance sur les espèces banales et les milieux naturels communs ; assurer le suivi des situations grâce à des projets de recherche participative ouverts aux citoyens.
- Proposer et mettre en commun des projets pratiques ou de recherche appliquée au développement de la biodiversité, notamment via l'accompagnement des travaux de Master et Bachelor.
- Assurer l'évaluation régulière de l'évolution de la biodiversité en développant des indicateurs d'état et de résultat, intégrateurs et faciles à utiliser.
- Etablir d'une manière participative une méthodologie en vue de recenser, représenter et valoriser les services écosystémiques rendus par la biodiversité à la collectivité dans l'espace du Genevois.
- Renforcer la cohérence et le partage des données transfrontalières pour garantir une mise en œuvre de la SBG-2030 au niveau régional.
- Coordonner et assurer l'amélioration continue des outils de représentation de la biodiversité sur le territoire.